

# Bilan du gouvernement Couillard

## Finances publiques et économie

Conseil confédéral  
18 et 19 juin 2018

# Introduction

- Dans cette présentation, la première section fait état des principales évolutions en matière de finances publiques de 2014-2015 à 2018-2019
- La deuxième section passe en revue certains éléments importants des cinq budgets déposés par le gouvernement Couillard, tant en ce qui concerne les finances publiques que le développement économique
- Les deux sections ont pour objectif de dresser un bilan de l'action du gouvernement Couillard, dans le contexte de l'élection provinciale de l'automne 2018

# Évolution de 2014-2015 à 2018-2019

## Équilibre budgétaire et surplus

- En 2015-2016, le gouvernement atteint non seulement l'équilibre budgétaire au sens de la Loi, mais il réalise un surplus de 2,191 G\$
- Lors de l'exercice suivant, en 2016-2017, le surplus budgétaire est encore plus important : 2,361 G\$

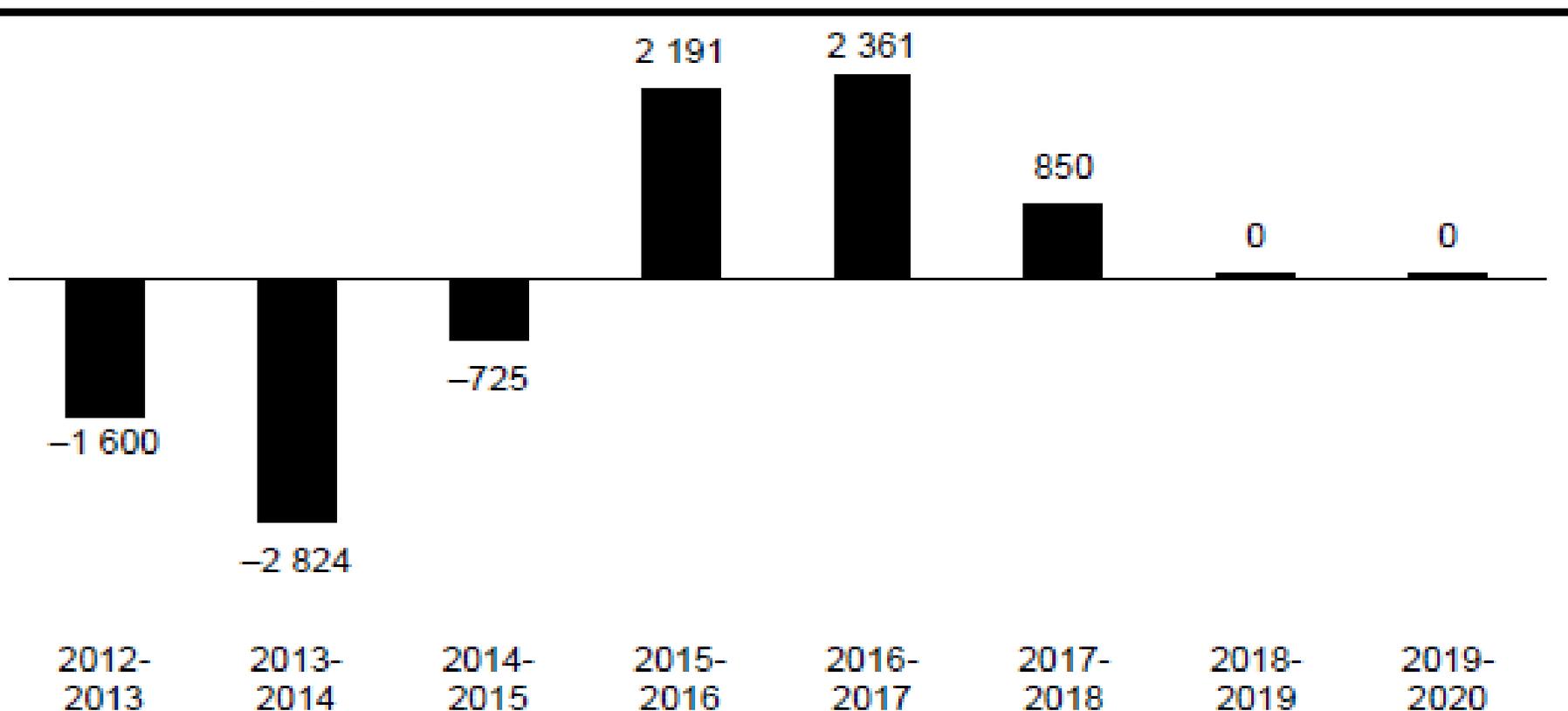
# Évolution de 2014-2015 à 2018-2019

## Équilibre budgétaire et surplus

- En 2017-2018, le surplus budgétaire au sens de la Loi est de 850 M\$, plus faible que les années précédentes puisque le gouvernement a commencé à utiliser sa marge de manœuvre en réduisant l'impôt des particuliers et des entreprises, et en relevant le taux de croissance des dépenses de programmes
- Cependant, le surplus budgétaire de 2017-2018 pourrait être revu à la hausse avec la parution des comptes publics en octobre 2018

# Solde budgétaire au sens de la Loi

**Solde budgétaire<sup>(1)</sup>**  
(en millions de dollars)



(1) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire, après utilisation de la réserve de stabilisation.

# Évolution de 2014-2015 à 2018-2019

## Équilibre budgétaire et surplus

- Rappelons que les surplus budgétaires officiels du gouvernement sous-estiment les surplus, puisque les revenus actuellement dédiés au Fonds des générations font partie de la marge de manœuvre du gouvernement
- Le gouvernement pourrait choisir d'utiliser ces revenus pour financer les services publics et les programmes sociaux

# Évolution de 2014-2015 à 2018-2019

## Équilibre budgétaire et surplus

- Les surplus réels du gouvernement sont donc de 3,644 G\$ en 2015-2016 et de 4,362 G\$ en 2016-2017
- De plus, on peut estimer que le surplus budgétaire réel de 2017-2018 sera au minimum de 3,142 G\$

# Évolution de 2014-2015 à 2018-2019

## Une marge de manœuvre appréciable

- Depuis un moment, le gouvernement du Québec a donc retrouvé une marge de manœuvre appréciable
- Le sous-financement des services publics s'explique en partie par les priorités différentes que le gouvernement Couillard met de l'avant
  - ✓ Remboursement de la dette publique
  - ✓ Réduction du fardeau fiscal des particuliers et des entreprises

# Évolution de 2014-2015 à 2018-2019

## Compressions budgétaires

- Le retour à l'équilibre budgétaire dès 2015-2016 (en 2014-2015 selon les comptes publics), puis à une ère de surplus budgétaire, est principalement le fait de compressions budgétaires draconiennes dans les services publics et les programmes sociaux

# Évolution de 2014-2015 à 2018-2019

## Compressions budgétaires

- En début de mandat, le gouvernement met les freins à la croissance des dépenses de programmes alors que les revenus budgétaires continuent à croître plus ou moins en fonction du PIB nominal
- Avec l'accélération de la croissance économique en fin de mandat, ces deux effets génèrent la marge de manœuvre dont dispose actuellement le gouvernement

# Évolution de 2014-2015 à 2018-2019

## Compressions budgétaires

- Il est évident que les compressions budgétaires sont beaucoup plus importantes que ce qui était requis pour le retour à l'équilibre budgétaire au sens de la Loi, comme le prouve l'ampleur des surplus budgétaires depuis 2015-2016

# Évolution de 2014-2015 à 2018-2019

## Compressions budgétaires

- Le gouvernement fait passer la croissance des dépenses de programmes de 4,5 % en 2013-2014 à 1,4 % en 2014-2015, puis à 1,1 % en 2015-2016
- Par la suite, les dépenses de programmes augmentent de 2,9 % en 2016-2017 et 6,5 % en 2017-2018. Pour l'année électorale 2018-2019, le gouvernement tente de refaire son image avec une croissance prévue des dépenses de programmes de 4,7 %

# Évolution de 2014-2015 à 2018-2019

## Croissance de dépenses de programmes

- Globalement, les dépenses de programmes augmentent de 3,13 % en moyenne sous le gouvernement Couillard, une croissance très faible compte tenu des besoins de la population

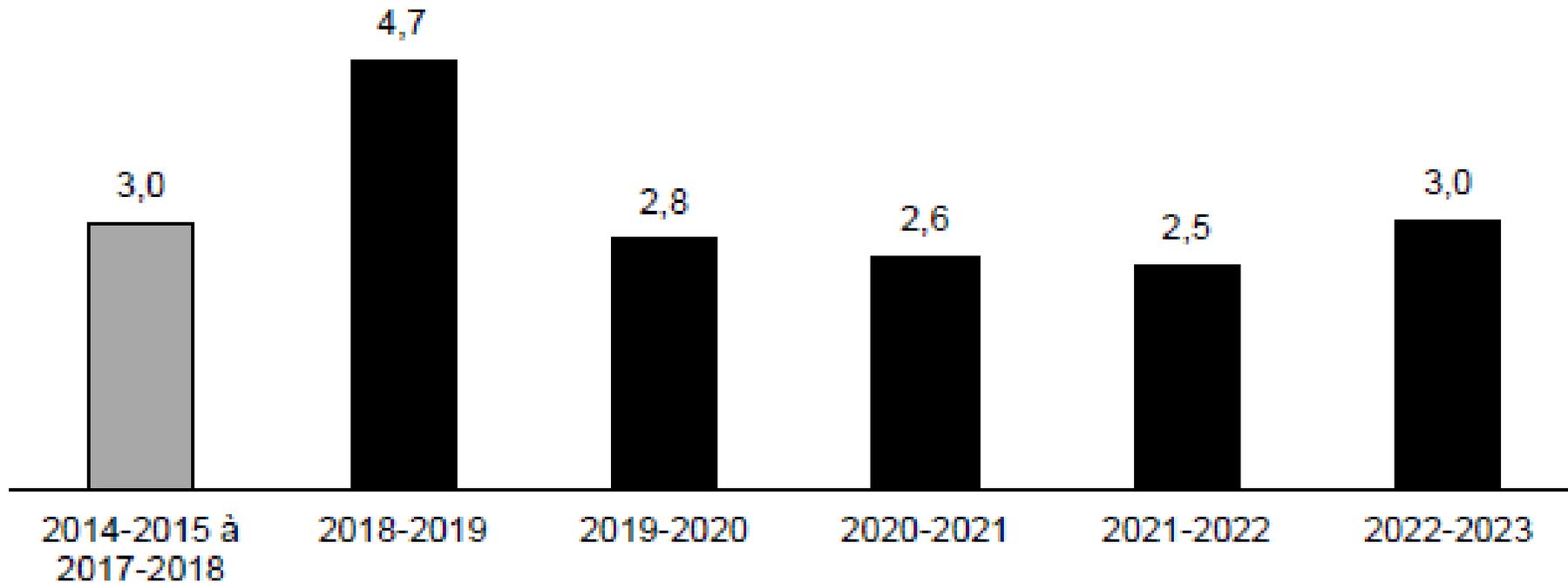
# Évolution de 2014-2015 à 2018-2019

## Croissance de dépenses de programmes

- Pour les exercices 2019-2020 à 2022-2023, le taux de croissance prévu des dépenses de programmes s'établit à un peu moins de 3 %
- Autrement dit, si le gouvernement libéral est reporté au pouvoir, il nous annonce déjà que l'austérité budgétaire se poursuivra
- Cette politique est conforme à l'un des objectifs du gouvernement Couillard, qui est de réduire le rôle de l'État et de donner plus d'espace au secteur privé

# Croissance des dépenses de missions

Croissance des dépenses de missions  
(en pourcentage)



# Évolution de 2014-2015 à 2018-2019

## Manque à gagner en santé

- La croissance moyenne des dépenses du ministère de la Santé et des Services sociaux sous le gouvernement Couillard est de 3,39 %
- Cette croissance est inférieure au taux de croissance de 5,2 % que le Conference Board du Canada estime nécessaire pour maintenir l'offre de services dans ce secteur

# Évolution de 2014-2015 à 2018-2019

## Manque à gagner en santé

- L'écart entre la croissance réelle des dépenses et la croissance permettant de maintenir l'offre de service se traduit par un manque à gagner de 3,494 G\$ en 2018-2019
- Pour l'ensemble du mandat du gouvernement Couillard, le manque à gagner atteint 11,550 G\$

## Évolution de 2014-2015 à 2018-2019

### Manque à gagner en éducation et enseignement supérieur

- La croissance moyenne des dépenses du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur sous le gouvernement Couillard a été de 3,25 %
- L'écart entre la croissance réelle des dépenses et une croissance de 3,5 % se traduit par un manque à gagner de 231 M\$ en 2018-2019, ce qui traduit les réinvestissements du gouvernement en fin de mandat
- Pour l'ensemble du mandat toutefois, le manque à gagner est de 3,720 G\$

# Évolution de 2014-2015 à 2018-2019

## Réinvestissements insuffisants

- Les récentes annonces de réinvestissement dans certaines missions ne compensent aucunement le saccage des services publics et des programmes sociaux auquel s'est livré le gouvernement au nom de l'assainissement des finances publiques

# Évolution de 2014-2015 à 2018-2019

## Réinvestissements insuffisants

- Ainsi, en santé et services sociaux, les investissements additionnels du budget 2018-2019 et de la mise à jour de novembre totalisent 255 M\$ pour 2018-2019, alors que le manque à gagner pour cet exercice budgétaire, du fait des compressions des dernières années, est de 3,494 G\$
- Les réinvestissements ne compensent donc aucunement le manque à gagner. Le même raisonnement s'applique à d'autres domaines

# Évolution de 2014-2015 à 2018-2019

## Engagements du gouvernement Couillard

- Maintenant que le gouvernement a retrouvé une marge de manœuvre, il a l'intention d'accommoder une croissance un peu plus rapide des dépenses de programmes
  - ✓ Croissance moyenne de 4 % par année des dépenses du ministère de la Santé et des Services sociaux
  - ✓ Croissance moyenne de 3,5 % par année des dépenses du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

# Évolution de 2014-2015 à 2018-2019

## Engagements du gouvernement Couillard

- Il s'agit évidemment d'une amélioration par rapport aux dernières années, même si cette croissance apparaît insuffisante pour le réseau de la santé et des services sociaux

# Évolution de 2014-2015 à 2018-2019

## Croissance des dépenses plafonnée

- Les prévisions économiques et budgétaires du gouvernement indiquent que d'ici 2021-2022, les revenus totaux du gouvernement évolueront essentiellement en fonction de la croissance du PIB nominal
- Les dépenses totales, de leur côté, incluant le service de la dette, augmenteront un peu moins rapidement que les revenus totaux, garantissant au minimum l'équilibre budgétaire

# Évolution de 2014-2015 à 2018-2019

## Croissance des dépenses plafonnée

- Le gouvernement Couillard a donc réussi à mettre en œuvre la vision du Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques nommé par le gouvernement Charest en 2009

# Évolution de 2014-2015 à 2018-2019

## Gestion prudente des finances publiques

- S'ajoutent à cette gestion prudente des finances publiques les versements annuels au Fonds des générations qui constituent, dans les faits, un surplus récurrent qui ira croissant lors des prochaines années
- Le gouvernement dispose aussi des surplus budgétaires de 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, qui totalisent 5,402 G\$, somme qui a été versée à la réserve de stabilisation

# Évolution de 2014-2015 à 2018-2019

## Gestion prudente des finances publiques

- Une partie des fonds de la réserve serviront à financer les initiatives du gouvernement lors des prochains exercices budgétaires (le gouvernement entend toutefois laisser un minimum de 2,4 G\$ dans la réserve)

# Remboursement de la dette publique

## Utilisation du Fonds des générations pour le remboursement de la dette (en millions de dollars)

	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023	Total
Valeur comptable au début	10 523	12 815	13 306	14 013	15 004	16 269	
Revenus dédiés au Fonds des générations	2 292	2 491	2 707	2 991	3 265	3 502	
Utilisation du Fonds des générations pour rembourser des emprunts venant échéance	—	-2 000	-2 000	-2 000	-2 000	-2 000	-10 000
<b>VALEUR COMPTABLE À LA FIN</b>	<b>12 815</b>	<b>13 306</b>	<b>14 013</b>	<b>15 004</b>	<b>16 269</b>	<b>17 771</b>	

# Évolution de 2014-2015 à 2018-2019

## Réduction de la dette plus rapide

- Compte tenu des sommes croissantes affectées au Fonds des générations et de la croissance du PIB nominal, le ratio de la dette publique du gouvernement du Québec au PIB diminue plus rapidement que prévu
- La stratégie de gestion de la dette du gouvernement avait pour objectif que la dette brute du gouvernement représente 45 % du PIB à la fin de l'année financière 2025-2026, mais le récent budget prévoit que cette cible sera atteinte trois ans plus tôt, en 2022-2023
- Ce devancement de l'objectif, tout comme les surplus budgétaires qu'accumule le gouvernement, traduit un sous-investissement dans les services publics et les programmes sociaux

# Évolution du cadre financier consolidé

Tableau 1 – Cadre financier consolidé du gouvernement du Québec,  
milliards de dollars

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
<b>Revenus consolidés</b>	95,9	100,1	102,9	107,2	109,6	113,4
Revenus autonomes	77,4	81,2	82,7	84,5	85,9	88,6
Transferts fédéraux	18,5	18,9	20,2	22,7	23,7	24,8
<b>Dépenses consolidées</b>	-95,8	-96,5	-98,5	-104,0	-108,7	-111,5
Dépenses de missions	-85,5	-86,5	-89,0	-94,8	-99,3	-102,1
Service de la dette	-10,3	-10,0	-9,5	-9,2	-9,4	-9,4
<b>Surplus (comptes publics)</b>	0,1	3,6	4,4	3,1	0,9	1,8
Versements Fonds des générations	1,3	1,4	2,0	2,3	2,5	2,7
<b>Solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire</b>	-0,7	2,2	2,4	0,85	-1,6	-0,9
Affectation à la réserve de stabilisation		-2,2	-2,4			
Utilisation de la réserve de stabilisation			-		1,6	0,9
<b>Solde budgétaire</b>	-0,7	0	0	0,85	0	0

# Premier budget : exercice 2014-2015

- Le rapport Godbout-Montmarquette fait le point sur l'état des finances publiques
- Sans mesures correctives, le déficit budgétaire pourrait atteindre 7,3 G\$ en 2015-2016
- Selon Godbout et Montmarquette, l'équilibre budgétaire ne peut être atteint sans une réduction substantielle de la croissance des dépenses publiques

# Premier budget : exercice 2014-2015

- Commission sur la révision permanente des programmes (commission Robillard) : identifier des économies totalisant 3,3 G\$ en 2015-2016
- Commission d'examen sur la fiscalité québécoise (commission Godbout) : réduire, notamment, les dépenses fiscales de 650 M\$ à compter de 2015-2016
- Contrairement au mandat de la Commission sur la fiscalité et les finances publiques de 1996, la commission Godbout a un mandat réducteur, puisqu'elle examine la fiscalité québécoise sans faire référence aux besoins en matière de services publics et de programmes sociaux

# Premier budget : exercice 2014-2015

- Les compressions budgétaires annoncées lors du budget de juin et lors de la mise à jour du 2 décembre 2014 représentent 6,4 G\$ en 2015-2016
- Les dépenses fiscales sont aussi réduites de 600 M\$
- Avec ces compressions, le gouvernement soutient que 84 % du chemin vers l'équilibre budgétaire est parcouru

# Premier budget : exercice 2014-2015

- Le gouvernement décide d'un gel global des effectifs des secteurs publics et parapublics en 2014-2015 et 2015-2016
- Le gouvernement met fin au tarif unique dans les services de garde à l'enfance

# Premier budget : exercice 2014-2015

- Le budget met en place la réforme de la santé et des services sociaux du gouvernement. Des économies relativement faibles de 220 M\$ sont attendues de cette réforme
- L'administration de tout le réseau est confiée aux Conseils intégrés de santé et de services sociaux (CISSS). Dans cette refonte de la gestion du réseau, 1 300 postes de cadres disparaissent

# Premier budget : exercice 2014-2015

- La réforme accorde de nouveaux pouvoirs au ministre, qui peut notamment nommer les membres indépendants du conseil d'administration des CISSS. On assiste à une centralisation de la gestion du réseau
- Le gouvernement demande aux directions régionales de la santé publique de se départir de près d'un tiers des employé-es

# Premier budget : exercice 2014-2015

- Dans le cadre d'un nouveau pacte fiscal, les municipalités acceptent d'absorber 300 M\$ de compressions
- La loi sur les régimes de retraite dans les municipalités est adoptée. La contribution aux régimes de retraite ne peut plus excéder 18 % de la masse salariale
- Les 120 centres locaux de développement (CLD) sont appelés à disparaître et seulement la moitié des budgets va aux municipalités

# Premier budget : exercice 2014-2015

- Le taux du crédit d'impôt pour cotisations syndicales et professionnelles passe de 20 % à 10 %
- Le gouvernement va chercher des revenus additionnels chez les particuliers et les entreprises

# Deuxième budget : exercice 2015-2016

- Le budget 2015-2016 prévoit un surplus budgétaire au sens des comptes publics de 1,586 G\$, ce qui correspond au versement au Fonds des générations. Il y a donc équilibre budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire
- Le surplus budgétaire, au sens des comptes publics, est plutôt de 3,644 G\$, ce qui implique un surplus budgétaire de 2,191 G\$ au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire
- Le gouvernement met en place le mécanisme de cran d'arrêt qui vise un contrôle serré des dépassements de coûts pour chacun des programmes

# Deuxième budget : exercice 2015-2016

- Le budget adopte 28 des 71 recommandations proposées dans le rapport de la commission Godbout
- Le gouvernement met notamment en place le bouclier fiscal à compter de janvier 2016. Cette mesure vise à éviter qu'une hausse du revenu de travail entraîne une réduction des transferts sociofiscaux (prime au travail et crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants)

# Deuxième budget : exercice 2015-2016

- Le budget 2015-2016 ouvre la porte à une discussion concernant l'opportunité d'augmenter les taxes à la consommation et certains tarifs au profit d'une réduction de l'impôt sur le revenu
- La CSN s'oppose à cette éventualité en commission parlementaire et le gouvernement semble avoir mis de côté cette option

# Deuxième budget : exercice 2015-2016

- Plusieurs mesures de réduction du fardeau fiscal des particuliers et des entreprises sont annoncées dans le cadre du budget
- La plupart de ces mesures entrent toutefois en vigueur à compter de 2017, après le retour à l'équilibre budgétaire

# Deuxième budget : exercice 2015-2016

- La contribution santé est réduite graduellement, puis abolie, conformément à l'engagement électoral du PLQ. La CSN est favorable à l'abolition de cette taxe santé
- Le crédit d'impôt pour les travailleuses et travailleurs d'expérience est bonifié graduellement

# Deuxième budget : exercice 2015-2016

- À compter de janvier 2017, le taux général d'imposition des sociétés diminue progressivement de 11,9 % à 11,5 %
- Le taux de cotisation au Fonds des services de santé (FSS) pour les PME du secteur des services diminue de 2,70 % à 2,25 %
- Le taux d'imposition pour les PME du secteur primaire est réduit de 8 % à 4 %

# Deuxième budget : exercice 2015-2016

- Octroi de 1,5 G\$ à la Stratégie maritime d'ici 2020
- 166,1 M\$ sur 5 ans pour améliorer l'adéquation formation-emploi et pour augmenter le nombre de travailleurs disponibles

# Deuxième budget : exercice 2015-2016

- Les dépenses du portefeuille de la santé et des services sociaux n'augmentent que de 1,49 % en 2015-2016
- La plus grande part de la faible augmentation en santé et services sociaux est consacrée à la hausse de la rémunération des médecins, les établissements devant se contenter de la portion congrue

# Deuxième budget : exercice 2015-2016

- Les dépenses du portefeuille éducation et enseignement supérieur diminuent de 16 M\$
- Globalement, les dépenses de programmes augmentent de 0,35 % en 2015-2016. Cela implique une réduction importante des services publics et des programmes sociaux compte tenu de l'inflation

# Troisième budget : exercice 2016-2017

- Le gouvernement fait plus qu'atteindre l'équilibre budgétaire en 2015-2016, il réalise un surplus budgétaire appréciable, même sans prendre en compte le versement au Fonds des générations
- Malgré le retour à l'équilibre budgétaire, le gouvernement demeure prudent, la croissance des dépenses de programmes n'étant que de 3,26 % en 2016-2017
- Les dépenses du portefeuille de la santé et des services sociaux augmentent de 3,25 % en 2016-2017
- Les dépenses du portefeuille éducation et enseignement supérieur augmentent de 2,88 % en 2016-2017

# Troisième budget : exercice 2016-2017

- Le budget consacre 500 M\$ sur 3 ans à la lutte contre le décrochage scolaire et pour l'innovation en éducation
- Des sommes sont ajoutées pour la rénovation et l'amélioration des établissements d'enseignement, notamment à Montréal
- Le gouvernement devance la réduction de la contribution santé
- La contribution additionnelle pour le deuxième enfant en service de garde subventionné est réduite de 50 %
- Les primes au travail pour les ménages sans enfant sont majorées à compter de 2016

# Troisième budget : exercice 2016-2017

- Avec l'atteinte du déficit zéro, le gouvernement multiplie les initiatives sur le front économique. Le budget prévoit 850 M\$ au cours des cinq prochaines années afin de soutenir les entreprises du secteur manufacturier
  - ✓ Incitatif à l'utilisation de l'électricité propre produite au Québec
  - ✓ Mise en place d'une réduction d'impôt pour les sociétés innovantes
  - ✓ Crédit d'impôt remboursable RénoVert pour encourager la rénovation écoresponsable
    - Allègement fiscal pour favoriser le transfert d'entreprises familiales
    - Stratégie numérique : 162 M\$ de dollars sur 5 ans
    - 600 M\$ sur 5 ans pour soutenir l'innovation dans les secteurs clés de l'économie

# Quatrième budget : exercice 2017-2018

- Le budget 2017-2018 bénéficie de l'amélioration des conditions économiques : forte création d'emplois, taux de chômage évoluant autour d'un creux historique, accélération des dépenses de consommation
- La croissance des dépenses de programmes s'établit à 4,6 % en 2017-2018
- Les dépenses du portefeuille de la santé et des services sociaux augmentent de 4,2 % en 2017-2018

# Quatrième budget : exercice 2017-2018

- Les dépenses du portefeuille éducation et enseignement supérieur augmentent de 5,4 % en 2017-2018 (investissement de 1,8 G\$ afin d'accompagner les élèves tout au long de leur parcours scolaire)
- Le gouvernement continue de devancer l'échéancier de l'abolition de la contribution santé
- Baisse d'impôt générale de 55 \$ pour tous les contribuables imposables au moyen d'une hausse du montant personnel de base (coût de 270 M\$ en 2017-2018)

# Quatrième budget : exercice 2017-2018

- 429 M\$ pour moderniser et diversifier l'industrie forestière
- 1,5 G\$ sur 5 ans pour encourager la mobilité durable grâce au transport collectif :
  - ✓ Réseau express métropolitain (REM)
  - ✓ Prolongement de la ligne bleue du métro
  - ✓ Service rapide par bus entre Québec et Lévis

# Quatrième budget : exercice 2017-2018

- Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022 (2,8 G\$ sur 5 ans)
- Stratégie numérique du Québec (1,9 G\$)
- Une enveloppe de 522 M\$ sur 5 ans est réservée pour appuyer les régions, la Capitale-Nationale et la Ville de Montréal

# Cinquième budget : exercice 2018-2019

- La conjoncture économique favorable fait en sorte que le gouvernement dispose d'une marge de manœuvre intéressante pour l'élaboration de son budget 2018-2019
- Selon le budget de dépenses, la croissance des dépenses de programmes devrait être de 5,9 % en 2018-2019
- Les dépenses du portefeuille de la santé et des services sociaux devraient croître de 4,5 % en 2018-2019
- Les dépenses du portefeuille éducation et enseignement supérieur devraient augmenter de près de 7,3 % en 2018-2019

# Cinquième budget : exercice 2018-2019

- La mise à jour économique et financière de l'automne 2017 comporte des dépenses additionnelles de 11,1 G\$ d'ici 2023, une somme légèrement plus élevée que dans le budget 2017-2018. La mise à jour peut donc être qualifiée de minibudget

# Cinquième budget : exercice 2018-2019

- Dans la mise à jour, le gouvernement annonce deux mesures qui occasionnent une réduction du fardeau fiscal des particuliers de 1,1 G\$ par an dès 2017
  - ✓ Réduction du taux d'imposition de 16 % à 15 % sur les premiers dollars de revenu gagné, soit jusqu'à 42 705 \$
  - ✓ Montant de 100 \$ par enfant versé au début de chaque année scolaire aux familles pour l'achat de fournitures scolaires, et ce, dès l'année scolaire 2017
  - ✓ Annonce d'une réduction de la taxe scolaire

# Cinquième budget : exercice 2018-2019

- Le plan de lutte pour sortir plus de 100 000 personnes de la pauvreté est présenté (investissement de 2,6 G\$ sur 6 ans). Mesures : bonification des prestations d'aide financière de dernier recours et du Programme objectif emploi
- Les nouvelles mesures du budget représentent près de 16 milliards d'engagements au cours des cinq prochains exercices
- Le budget ajoute 5,4 G\$ d'ici 2022-2023 au financement de la santé et des services sociaux
- Le budget accorde 1,6 milliard supplémentaire d'ici 2022-2023 à l'éducation et l'enseignement supérieur

# Cinquième budget : exercice 2018-2019

- Réduction supplémentaire du fardeau fiscal des PME de près de 2,2 G\$ sur 5 ans
  - ✓ 1,2 milliard pour une réduction additionnelle des cotisations au Fonds des services de santé (FSS)
  - ✓ Réduction du taux d'imposition des PME des secteurs des services et de la construction

# Cinquième budget : exercice 2018-2019

- Bonification de mesures fiscales visant à favoriser l'appropriation des technologies numériques par les entreprises, au coût de 241 M\$
- Investissement de 120 M\$ dans deux projets mobilisateurs stratégiques, dont l'un en intelligence artificielle
- Investissement de près de 662 M\$ pour l'environnement et la transition énergétique

# Cinquième budget : exercice 2018-2019

- Un investissement additionnel de 810 M\$ est annoncé pour la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023
- Afin d'améliorer l'équité fiscale, le gouvernement prévoit de rendre obligatoire la perception de la taxe de vente du Québec (TVQ) par les fournisseurs hors Québec, notamment ceux qui offrent des services par transactions électroniques (exemple : Netflix)

# Cinquième budget : exercice 2018-2019

- Enveloppe du Plan québécois des infrastructures 2018-2028 à un niveau historique de 100,4 G\$
- Investissement de près de 2,3 G\$ pour le soutien aux familles et aux collectivités : conciliation famille-travail-étude, égalité homme-femme et lutte contre la violence conjugale et sexuelle, accès à des habitations de qualité et abordables, modernisation du système de justice

# Cinquième budget : exercice 2018-2019

- Le budget confirme le changement de stratégie du gouvernement concernant le Fonds des générations. Ce changement n'a pas d'impact notable sur l'évaluation de la cote de crédit du gouvernement du Québec par les agences de notation de crédit

# Cinquième budget : exercice 2018-2019

- À compter de 2018-2019 et pour les quatre exercices suivants, le gouvernement compte retirer 2 G\$ par année du Fonds des générations pour effectivement rembourser des emprunts venant à échéance sur les marchés financiers
- Les remboursements d'emprunts prévus devraient entraîner des économies de près d'un milliard de dollars d'ici 2022-2023 au chapitre du service de la dette. En contrepartie, les revenus d'intérêt du Fonds des générations seront moindres